

# Interdiction des licenciements

L'interdiction des licenciements est une mesure qui est avancée de façon assez centrale par notre candidat Philippe Poutou, et qui est une des mesures phare du NPA. Revenons sur l'intérêt d'un tel mot d'ordre.



## Faire écho à l'atrocité de perdre son emploi

Beaucoup de politiques nous parlent de croissance, d'emplois, de consommation, mais presque jamais de la souffrance engendrée par la perte et la recherche de l'emploi du point de vue des travailleur/ses. Pour eux d'ailleurs, l'histoire se construit par le dirigeants et entrepreneurs du pays. C'est alors bien normal, de leur point de vue, qu'ils/elles ne parlent pas de ce que vie des millions d'exploité-e-s.

Avec le chômage de plus en plus massif, la précarité d'une large partie de la population est de plus en plus importante. Cette extrême précarité, pour celles et ceux qui arrivent à avoir de temps à autres un emploi, est elle aussi d'une violence extrême : elle force à accepter n'importe quel emploi qui passe, avec des salaires de plus en plus bas, etc.

Vu la quantité des profits que réalisent les grand groupes capitalistes, et les divers mécanismes de filiales et autres externalisations, ces licenciements sont révoltants pour qui est du côté des licencié-e-s.

## Les licenciements : survie pour les capitalistes

Si les capitalistes licencient, ce n'est pas parce qu'ils sont «méchants» même si cela ne les dérange pas qu'il existe une classe d'exploité-e-s. C'est avant tout une question de survie pour elles et eux. En effet, pour permettre aux capitalistes d'être compétitifs et ainsi augmenter leur profits, et plus exactement leur taux de profits, ces derniers ont plusieurs options : augmenter la productivité, augmenter le temps de travail, et remplacer les humains par des machines. Les licenciements sont donc un outil qui peut découler des ces trois leviers que les capitalistes ont.

C'est donc bien du système économique que découle le besoin de licenciement. Les licenciements, le chômage massif sont bien le pendant d'une répartition des richesses faite dans le seul intérêt des capitalistes.

## Le droit à l'emploi

Le droit au travail, réaffirmé dans le préambule de la Constitution de 1946 : « *Chacun a le devoir de travailler et le droit à obtenir un emploi* ». *Si le devoir de travailler est bien réel et pèse de tout son poids sur les travailleur/ses, le droit à obtenir un emploi reste malheureusement virtuel dans une société fondée sur l'exploitation. La liberté d'entreprendre, qui est dans notre société bien plus forte, donne le pouvoir aux patrons d'embaucher... ou de laisser des millions de chômeur/ses sans emploi.*

En revanche, si l'on regarde qui peut employer massivement des personnes, on s'aperçoit très rapidement que ces personnes n'ont pas besoin de protection, ces personnes sont riches, et souvent même intouchables.

Il est injuste de pouvoir se voir licencier, avec à la clé des tragédies pour bien des personnes (perte de logement, vie de famille très difficile, stigmatisation de toute la société sur les chômeur/ses) alors que nous n'avons pas choisi d'être exploité-e-s ! Nous ne naissons ni libres ni égaux...

Le droit au travail est donc un droit qui reste à conquérir pour les exploité-e-s. Ce droit au travail doit être naturellement articulé avec la diminution du temps de travail pour qu'il y ait assez de travail pour toutes et tous. Les travailleur/ses qui sont en emploi doivent travailler à la solidarité avec celles et ceux qui ne le sont pas.

## Comment mettre en place l'interdiction des licenciements ?

Si notre candidat à la présidentielle de 2017, Philippe Poutou, propose cette mesure, ce n'est en aucune façon une mesure applicable par une loi votée par le haut dans un monde capitaliste. Cette mesure qui tombe sous le sens dès lors qu'on est du camp des exploité-e-s ne pourra être mise en place qu'en articulant cela avec la réquisition des moyens de production. En effet, sans patron, sans profit à assurer pour être plus compétitif que les voisin-e-s, plus de raison de licencier, et la réduction du temps de travail devient alors possible.

Cette mesure, ou mot d'ordre, du candidat doit ouvrir cette perspective. Et pour cela, il n'est pas question de déléguer notre pouvoir à un bon tribun nous promettant de belles choses, il s'agit de s'organiser, et de construire la lutte : la lutte syndicale, la lutte dans les quartiers, la lutte féministe et internationaliste, pour que la classe des travailleur/ses et des exploité-e-s bloque le pays, par des grèves massives. Dans la grève, la prise de conscience de la centralité des travailleur/ses se fait rapidement, et cela ouvre des perspectives insoupçonnées. C'est une impasse que de laisser penser qu'on peut réformer le système capitaliste pour le bien de toutes et tous, tant qu'il y aura des possédants des moyens de production, il y aura de l'exploitation. C'est cela qu'il faut abolir, non pas en votant, mais en s'organisant, en militant, et en luttant.

Bien sûr il faut construire ce rapport de force, mais cela est possible. Dans les années

1970, les victimes d'un licenciement économique touchaient 90 % de leur salaire pendant un an, depuis il y a eu recul sur recul, avec en apothéose la loi travail du printemps 2016. Dans les 30 dernières années, c'est le patronat qui a mené l'offensive, soutenu par les gouvernements du PS et de l'UMP. Maintenant, il reste à mener l'offensive contre le patronat.

À la suite des élections présidentielles de 2017, dans tous les cas envisageables, et quand bien même Mélenchon sortirait vainqueur, il faudra continuer à lutter, lutter pour l'émancipation des travailleur/ses, des femmes, des LGBTIs, des racisé-e-s, lutter pour construire un monde sans classe, sans exploitation, pour un monde communiste.

**Lucas Battin**, le 10 avril 2017